INSTRUCTION PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

Se vend à Paris,

Chez SENNEVILLE, Libraire, au Palais-royal, No. 213.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPART.

1792.

INSTRUCTION

PASTORALE

DE MONSEIGNEUR

L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

JÉROME - MARIE CHAMPION DE CICÉ, par la miséricorde divine, et par la grace du saint siége apostolique, archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine, etc. Au clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Jesus-Christ notre Seigneur.

Nous touchons, NOS TRÈS CHERS FRERES, à la sainte carrière où l'église nous rappelle plus particulièrement à la pénitence, pour nous mieux préparer à la miséricorde; où la destruction de l'homme du péché (1) doit être suivie d'une vie nouvelle dans l'ordre de la grace.

Forcé par les malheurs de la religion et ceux de la patrie d'être encore éloigné de vous, j'ai cru cette époque favorable pour vous entretenir de nos afflictions, de l'usage

(1) Ut destruatur homo peccati. Rom. cap. 6. v. 6. Ita et nos in novitate vitæ ambulemus. Id. v. 4.

que nous devons en faire, et des motifs de confiance que la foi nous garantit.

Unis par la même foi, par les mêmes espérances, par les liens de la charité, et par notre soumission aux puissances que Dieu a établies pour nous gouverner, nous ressentons réciproquement nos peines, nos souffrances; nous adressons de concert au Père des miséricordes les mêmes prières pour obtenir de lui les consolations dont il est la source, les forces dont nous avons besoin, et la cessation des fléaux dont la France est ravagée.

Dieu, qui tient dans ses mains la destinée des empires, qui dans la profondeur de ses desseins, et par des voies impénétrables aux mortels, les élève ou les abaisse, les maintient ou les renverse, qui proportionne dans sa sagesse les leçons de sa toute-puissance à nos besoins; Dieu a versé sur nous le calice de sa colère (1), pour donner un grand exemple aux nations, et leur montrer à quoi aboutiront toujours l'oubli de Dieu et de sa loi, la fausse sagesse des hommes abandonnés à eux-mêmes, la corruption des mœurs et l'amour effréné des nouveautés. La France a perdu son éclat et sa gloire......(2) Malheur

(1) Jerusalem quæ bibisti de manu Dei calicem iræ ejus, usque ad fundum calicis soporis bibisti, et potasti usque ad fæces. Isaiæ, cap. 51. v. 17.

(2) Cecidit corona capitis nostri. Væ nobis quia peccavimus. Jeremiæ lament.

aux peuples qui, entraînés par les mêmes prestiges, voudroient aussi s'abreuver dans la coupe empoisonnée des passions (1).

Mais quoique tant de signes éclatans et terribles semblent ne nous annoncer que la colère et la vengeance d'un Dieu justement irrité contre nous; gardons-nous de nous livrer au désespoir, à l'exemple *de ceux qui n'ont point d'espérance*. La religion nous le défend; et, en nous révélant la cause de nos maux, elle nous annonce les trésors de la miséricorde céleste.

Si la France défigurée n'offre plus les traits extérieurs d'un royaume catholique; si nous voyons tant de frères égarés seconder les funestes projets d'une secte impie et sacrilége, qui, après avoir sourdement miné les bases de toutes les autorités, a osé lever le masque; et, bravant toute pudeur, tenté d'anéantir la religion même; si son audace est jusqu'à présent suivie de déplorables succès, souvenons-nous des anciennes bontés de Dieu pour cet empire: non, N. T. C. F., Dieu ne permettra pas le triomphe de l'impiété et de l'erreur; et, si la France renouvelle aujourd'hui le spectacle de cette ville corrompue que le Seigneur avoit proscrite dans sa colère; espérons que l'intercession des saints qui, les premiers, ont planté dans les Gaules l'étendart de la foi, la persévérance de

(1) De vino ejus biberunt gentes et commotæ sunt. Jerem. cap. 51. v. 7.

tant de fidèles au milieu des périls et des persécutions, l'union intime du chef de l'église avec les premiers pasteurs, celle des pasteurs et des brebis ; que tant de mains suppliantes étendues vers le trône de l'Eternel, tant d'œuvres de satisfaction, obtiendront du Ciel que la religion de nos pères, qui fleurit en France depuis tant de siècles, ne disparoisse pas d'au-milieu de nous.

Non, N. T. C. F., la main du Seigneur ne s'appesantira pas sur nous au gré des ennemis de l'église. Adorons les profonds desseins de la Providence divine, subissons avec une résignation filiale les épreuves qui doivent fortifier notre foi, épurer nos mœurs, ramener nos frères errans. Dieu n'impose pas à ses enfans un joug qu'il leur soit impossible de supporter : il connoît nos forces, et compatit à notre foiblesse. Que dis-je ! il est lui-même le principe et l'auteur de notre force, et la proportionne à nos besoins.

Les maux qui nous affligent sont autant de leçons dont chacun de nous, et moi le premier, N. T. C. F., devons faire notre profit. Que la vérité ne brille pas en vain à nos yeux ; reconnoissons que les maux de notre patrie sont principalement l'effet de la diminution de la foi, de la dissolution des mœurs, des criminels desseins des uns, de l'indifférence des autres : profitons d'une expérience dure, mais salutaire, pour nous renouveller nous-mêmes, pour purifier nos esprits et nos cœurs, pour consoler l'église et préparer de nouveaux

triomphes à la religion, qui est le seul fondement solide du bonheur des hommes et de la prospérité des empires.

Les traits de la colère divine sont en même-tems des gages de la bonté de Dieu (1). Malheur, malheur à ceux d'entre nous qui, fermant leurs cœurs aux vérités qui les pressent, refuseroient de répondre aux avertissemens que Dieu leur donne pour les rappeller à lui!

C'est en nous pénétrant de ces sentimens, N. T. C. F., que le germe de la colère céleste deviendra pour nous une source abondante de forces et de consolations, que nous nous rendrons dignes de souffrir persécution pour Jesus-Christ.

Que ne m'a-t-il été donné, N. T. C. F., de pouvoir être au milieu de vous, pour m'opposer, à votre tête, aux invasions du schisme, pour partager vos périls et vos tribulations, soutenir votre foi, animer votre courage, nous fortifier réciproquement dans notre confiance en Dieu, et recueillir ensemble les consolations de sa grace (2)!

Entraîné loin de vous depuis l'ouverture

---

(1) Beatus homo qui corripitur à Domino; increpationem ergo Domini ne reprobes.....Quia ipse vulnerat et medetur, percutit et manus ejus sânabunt. (Job, cap. 5. 10. 17 et 18.)

(2) Sive autem tribulamur pro vestrâ exhortatione et salute, sive consolamur pro vestrâ consolatione et salute, quæ operatur tolerantia earumdem passionum quas et nos patimur. (Ad Cor. 2, 1. 6.)

des Etats Généraux par le torrent des affaires publiques, ma séparation actuelle n'en est que plus douloureuse.

Je ne vous rappellerai ni les indices précurseurs de nos maux, ni les passions diverses qui ont empoisonné les sources de la félicité publique. Nos malheurs ont dû nous éclairer. Les illusions de l'amour-propre et les prestiges des passions ont dû céder aux grandes épreuves qui ont signalé tous les françois. Dieu avoit permis à Satan (1) d'épuiser sur nous les tentations, d'éprouver en mille manières notre fidélité à nos devoirs les plus sacrés.

Vous avez vu une faction audacieuse développer par degrés ses ressorts et ses desseins criminels, mettre en jeu tous les intérêts, toutes les passions; abuser, pour parvenir à ses fins, c'est-à-dire, au renversement de l'autel et du trône, de la confiance et de l'abandon généreux du monarque dans les représentans de la nation, qu'il n'avoit convoqués que pour le bonheur de ses sujets; de la résistance des uns, de la modération des autres, du zèle pour la réforme des abus et pour l'intérêt des peuples, de la vertu même des meilleurs citoyens; employer tour-à-tour les illusions du zèle et tous les moyens de corruption; semer la zizanie, les terreurs

---

(1) Dixit ergo Dominus ad Satan : Ecce universa quæ habet in manu tua sunt : tantùm in eum ne extendas manum tuam. (Job. cap. 1.)

et la calomnie; se rendre enfin maîtresse de la multitude qu'elle avoit égarée; exciter et justifier ses excès, pour assurer ceux qu'elle méditoit elle-même.

Un fatal esprit d'insurrection avoit pénétré dans les cœurs, l'anarchie éclatoit de toutes parts; les loix étoient méprisées, les magistrats réduits à gémir dans le silence; la noblesse forcée, pour éviter un fer assassin, de chercher un asyle en des terres étrangères.

Déplorable condition des hommes publics, sur-tout lors de ces époques funestes, où les empires s'agitent et s'ébranlent sur leurs antiques fondemens; où le langage et les écrits prennent la teinte des passions qui agitent les esprits; où toutes les circonstances tendent à égarer la justice des contemporains et celle de la postérité!

Si vous avez vu mon nom mêlé à tant d'innovations désastreuses, ah! croyez, N. T. C. F., que je n'en ait ressenti que plus profondément les malheurs de la religion et ceux de la patrie; que voyant de plus près les désordres publics et leurs progrès, j'ai été plus affecté que personne de l'impossibilité d'arrêter le torrent. Ah! combien dans cette position aussi étrange que cruelle, les liens du ministère ont été pesans pour moi! Combien de fois des larmes amères les ont arrosés!

Environnés d'écueils, nous n'avions que le choix des dangers. Les excès dont nous avions été témoins nous en faisoient redouter de plus

graves encore de la part d'une multitude séduite et déja familiarisée avec le crime ; le plus pressant de nos devoirs étoit de les prévenir. Il falloit nous oublier nous-mêmes pour ne nous souvenir que des grands intérêts qui environnoient la religion et le trône.

Les décrets relatifs à la constitution du clergé furent présentés à l'acceptation de sa majesté, c'est-à-dire, à une formalité qui, dans les principes même de l'assemblée, excluoit tout examen, et ne laissoit aucune liberté au monarque. Sa majesté reconnoissant que de telles innovations dans le gouvernement ecclésiastique ne pouvoient s'opérer légitimement que par l'autorité de l'église, crut devoir en suspendre l'exécution jusqu'à ce qu'elle eût pris les mesures nécessaires, en recourant aux lumières et à l'autorité du saint siège. Cette condition limitative, et qui réservoit à l'église tous ses droits, fut notifiée par moi à l'assemblée. Si, dans la suite, ces mêmes décrets furent publiés, si l'exécution en fut ordonnée avant que la réponse de sa sainteté fut connue, ce fut l'effet de la violence ; le roi céda à la nécessité, et mon ministère n'y concourut point : je souffris ce que je ne pouvois empêcher, et je conservai l'espérance que lorsque la voix du chef de l'église se seroit fait entendre, on reviendroit à la soumission qui lui est due dans les matières essentiellement de sa compétence. Mais, lorsque je vis mes espérances déçues, je quittai un poste dans lequel ma conscience,

ne me pemettoit plus de tenir, puisque mes efforts, pour la défense de la religion, y étoient devenus inutiles. Mon premier soin, quand ma liberté me fut rendue, fut de me réunir à mes collègues dans l'épiscopat et aux principes qu'ils avoient publiés.

Conduit par les mêmes principes, et lorsque le roi, bravant les dangers qui le menaçoient, entreprit avec autant de courage que de sagesse, de prévenir de nouveaux crimes, et de recouvrer une liberté nécessaire à la France, j'adressai à l'assemblée nationale dans la personne de son président, ma réclamation contre la contrainte et l'oppression dans lesquelles on avoit tenu le roi et ses ministres; mon horreur pour les attentats qui avoient souillé la France, et pour la protection qui leur étoit accordée.

C'est à cette époque, N. T. C. F., que je suis venu chercher dans cette contrée un asyle solitaire où je puisse du moins me livrer sans réserve aux sentimens dont mon ame est oppressée, solliciter par mes larmes et par mes prières, la clémence du Ciel, m'occuper de vos besoins, et me préparer au redoutable passage de l'éternité.

Si je suis entré dans ces explications vis-à-vis de vous, N. T. C. F., c'est parce que votre confiance n'est pas seulement nécessaire à mon bonheur, qu'elle l'est encore à mon ministère auprès de vous et à votre édification; c'est parce que, sur-tout *dans les jours mauvais*, nous devons, à l'exemple

du saint apôtre, être prêts à rendre témoignage à notre conscience, à vous développer notre conduite, non dans l'esprit d'une sagesse mondaine, mais dans la sincérité de Dieu, et dans la simplicité du cœur (1).

Jusqu'à quand, Seigneur permettrez-vous l'affliction de votre église et la désolation du lieu saint? Quand mettrez-vous un terme au schisme qui couvre la France? Quand ferez-vous tomber le voile qui cache encore les yeux de nos frères, de nos enfans en Jesus-Christ? Souffrirez-vous encore longtems que de faux pasteurs, introduits dans le bercail par violence et sans mission, exercent un ministère illégitime? Vous avez prononcé leur sentence par la bouche du prophète. *Ce n'est pas en mon nom qu'ils élèvent la voix. Falsò vaticinantur in nomine meo. Jeremie, Chap.* 14.

Vous avez rejetté d'avance leurs prières, leurs jeûnes, leurs holocaustes et leurs victimes (2). Vous avez réprouvé leurs offrandes, leur encens, leurs solemnités (2). Pour-

---

(1) Gloria nostra hæc est, testimonium conscientiæ nostræ, quòd simplicitate cordis, et in sinceritate Dei, et non in sapientiâ carnali, sed in gratiâ Dei conversati sumus in hoc mundo, abundantiùs autem apud vos. Ad Cor. 2. cap. 1. v. 12.

(2) Cum jejunaverint, non exaudiam preces eorum, et si obtulerint holocautomata et victimas, non suscipiam ea. *Jerem. cap.* 14. *v.* 12.

(3) Ne offeratis ultra sacrificium frustrà : incensum abominatio est mihi, neomeniam et sabbatum et festi-

quoi donc, Seigneur, vos temples sont-ils occupés pas le schisme, ou vendus à l'encan, ou prostitués à de scandaleux rassemblemens ? L'avidité fiscale s'est emparée du patrimoine des pauvres, des biens voués à l'entretien des ministres et garants des fondations pieuses, l'impiété a ouvert la France à tous les cultes, le vôtre seul y est persécuté, les pasteurs sont arrachés à leurs troupeaux, votre sanctuaire est profané, nos jours de fêtes sont changés en jours de deuil et de tristesse, les maisons de prière en de vastes solitudes, les cénobites dispersés ne font plus retentir leurs retraites des cantiques de vos louanges, les chaires sont interdites à ceux que vous avez chargés de distribuer le pain de votre parole, les asyles de la piété, ceux de la charité ne sont pas même respectés ; les autorités publiques instituées pour maintenir l'ordre sont impuissantes ou passionnées : le mot de liberté est sans cesse dans leur bouche, et ils nous tiennent dans la plus dure oppression : l'erreur, le schisme sont ouvertement protégés. Pour comble de douleur, nos persécuteurs osent se prévaloir du nom de catholiques ; leurs agens les plus fervens sont des déserteurs des cloîtres, des

---

vitates aliàs non feram : iniqui sunt cœtus vestri, et cum extenderitis manus vestras, avertam oculos meos à vobis, et cum multiplicaveritis orationem non exaudiam. Isaïæ, c. 1, v. 13 et 15,

prêtres infidèles (1) à leurs sermens, avides de nos dépouilles, emportés par leur cupidité, tourmentés par leurs remords ; ils ne respectent dans leurs emportemens, ni la foiblesse du sexe timide, ni la délicatesse de l'enfance, ni les infirmités de la vieillesse, ni la piété, ni les vertus : sûrs de l'impunité au tribunal des hommes, ils ont osé braver les redoutables rétributions de votre justice, ils se rient de notre confiance en vos miséricordes (2). L'accroissement de nos afflictions leur fait dire que vous avez détourné de nous vos regards (3), que nous sommes effacés de votre souvenir (4).

---

(1) Etenim homo pacis meæ in quo speravi......... Magnificavit super me supplantationem. Ps. 40.

(2) Nequando supergaudeant mihi inimici mei. ps. 27. Multi dicunt animæ meæ, non est salus ipsi in Deo ejus. Ps. 3.

(3) Usquequo, Domine, oblivisceris me in finem? Usquequo avertis faciem tuam à me? Ps. 12.

(4) Persecutio nos apprehendit, fratres colendissimi, persecutionum omnium gravissima. Abiguntur enim pastores, ut greges dispergantur, et quod omnium est durissimum...... Propterea quod christianorum nomine tecti sunt persecutores...... Exilia presbyterorum, exilia diaconorum totiusque cleri depopulationes..... Sonitus lementantium in civitate, sonitus in agris, in viis, in solitudinibus. Vox una omnium miseranda ac tristis loquentium. Sublatum est gaudium et lætitia spiritualis; in luctum mutatæ sunt festivitates nostræ. Domus precationum clausæ sunt, altaria cultu spirituali vacant. Nulli amplius christianorum cœtus ; nulla amplius doctorum præsidia. Cessarunt doctrinæ salutares ; cessarunt panegyres ac festivi conventus, hymnodiæ noc-

S il nous est permis, M. T. C. F., s'il est naturel d'épancher nos inquiétudes dans le sein du père des miséricordes et du Dieu de toute consolation, il nous est interdit de scruter la profondeur (1) des desseins de Dieu, d'in-

---

turnæ non audiuntur..... *Basil.*, *Epis.* 70. *ad Episc. Galliae et Italiæ*; *p.* 584.

Eversæ sunt pietatis doctrinæ, confusa solutaque pietatis vincula : dominandi libido eorum, qui non timent Dominum, præfecturas invasit et ex propatulo præmium impietatis præfectura proposita est. Qui in graviorem blasphemiam prolapsus est, in populi episcopatum præ aliis eligitur. Idem Epist. 69, p. 583, Col. 1. Perit gravitas pontificum ; pastores cum scientiâ, gregem Domini reliquerunt, dum præfecti distributiones pauperum in proprios usus, donaque semper insumunt. Canonum exacta observatio pessum ivit, multa peccandi libertas patet. Nam qui favore humano ad imperium devenerunt, eodem ipso favoris gratiam implent. Justum judicium periit, quisque cordis sui desiderio ambulat, malitia immodica, populi immorigeri, præfecti non liberè loquuntur. Nam qui per homines sibi ipsis potestatem acquisiverunt servi sunt eorum, quorum favore adjuti sunt..... Taceo impiorum ora..... Profanata sunt sacra. Ex populo, qui sanæ sunt mentis deprecatorias domos sive oratoria fugunt tanquam impietatis scholas. Reverà namque insonuerunt utræque nostræ aures, ubi cognovimus impudentem et humano generi inimicam heresim eorum qui vos persecuti sunt. Idem Alexandrinis Epist. 71. Quomodo nec aliquam venerati sunt ætatem, nec molestas canitiei nec plebis dilectionem, sed corpora verberarunt et deshonestarunt, inque exilia ejecerunt ac bona diripuerunt, quæcumque acquirere potuerunt : neque humanam veriti comdemnationem, neque terribilem judicis retributionem prævidentes.

(1) Si quis poterit scrutari vias ejus ? Aut qui pos-

terroger sa toute-puissance, de lui imputer nos malheurs. Nous savons que les jugemens de Dieu sont justes et qu'il n'abandonne jamais ses enfans. Et déja, malgré l'excès de vos maux, combien de signes éclatans de la protection divine, soutiennent nos espérances et justifient notre foi (1) ! Reconnoissons la main de Dieu dans le concert imposant du chef de l'église et des premiers pasteurs, dans l'empressement de tant de légitimes ministres à embrasser l'exil, la pauvreté, l'opprobre de la croix, plutôt que de trahir leur conscience, dans la ferveur et la constance de tant de fidèles à s'écarter des sentiers de l'erreur, dans les secours généreux qu'ils départissent à leurs pasteurs, à l'exemple des premiers chrétiens, dans le courage de tant de vierges saintes qui ont rendu de si glorieux témoignages à leur foi, qu'une impiété féroce a pris pour l'objet de ses insultes, mais sans pouvoir dompter leur foiblesse. Voyez les nombreuses rétractations de sermens qu'avoient arraché la suggestion et la violence ; le retour de tant de fidèles abusés vers leurs légitimes pastenrs ; considérez les consolations qui nous suivent dans nos souffrances. Votre sort est encore mille fois préférable à celui de vos persécu-

test ei dicere operatus es iniquitatem ? *Job*, *c.* 36, *v.* 23.

(1) Justitia Domini vera, justificata in semetipsâ. *Ps.* 18

teurs

teurs ; vous combattez , mais c'est pour la vérité ; vous êtes affligés , mais Dieu est votre consolateur et votre juge ; vous vivez au milieu des agitations , mais votre conscience est calme, les remords tourmentent bien plus douloureusement les coupables. Vous souffrez (1) , mais vos souffrances expient vos fautes et préparent votre couronne ; vous gémissez sur les désordres dont vous êtes témoins, sur les racines profondes que semble prendre l'iniquité; mais votre espéranee est en Dieu , qui saura bien, quand il le voudra, confondre les audacieux projets des enfans des hommes. Laissons la providence huhumaine errer dans ses conjectures (2) ; laissons le monde se livrer à ses systêmes , ses combinaisons ne sont pas celles de l'Eternel , qui sait, par des voies impénétrables , conduire toutes choses vers la fin qu'il se propose. Puissent, nos frères égarés, reconnoître le doigt de Dieu dans les grands

---

(1) Beatus homo qui corripitur à Deo ! Increpationem ergo Domini ne reprobes, quia ipse vulnerat et medetur : percutit et manus ejus sanabunt. *Job* , *c.* 5 , *v.* 17 *et* 18.

Si tamen compatimur ut et glorificemur. *Ad Rom.* *c.* 8 , *v.* 17.

(2) Cogitationes enim mortalium timidæ , et incertæ providentiæ nostræ. *Sapien. c.* 13 , *v.* 14.

Non enim cogitationes meæ , cogitationes vestræ , neque viæ vestræ , viæ meæ , dicit Dominus. *Isaïe* , *c.* 55 , *v.* 8.

avertissemens qu'il leur donne (1) ! Ils ont abandonné les voies du Seigneur, leurs vaines espérances se sont évanouies ; les malheurs publics attestent les dangers des séductions qui les ont entraînés : la France n'aguère si florissante, si redoutable à ses ennemis, si nécessaire à ses alliés, est devenue pour les nations un objet de pitié ou d'horreur. Son commerce anéanti, ses colonies incendiées et dévastées, ses loix antiques renversées, ses princes, ses magistrats, ses nobles forcés de s'expatrier, son armée indisciplinée, la disparition de son numéraire, la force dans la main de celui qui doit obéir, la dégradation de l'autorité monarchique, capable de tenir les rênes du gouvernement, l'anarchie dans toutes les parties de l'empire. Ce n'est pas tout encore, et la main de Dieu irrité est encore étendue contre nous, *et adhuc manus ejus extenta* (2), le renchérissement des denrées, même de celles qui servent à la subsistance du pauvre, et les annonces menaçantes d'une guerre générale, et la discorde armant le citoyen contre le citoyen ; voilà les fruits amers du règne des philosophes du siècle ; voilà où nous ont conduit les systêmes de nos novateurs. Ils ont rompu les liens de toute subordination, méconnu dans l'autorité des rois l'impression auguste

---

(1) Intonuit de cœlo Dominus ; et in sonitu magno auditam fecit vocem suam. *Eccles. c.* 46, *v.* 20.

(2) Isaïe c. 9, v. 21.

de celle de Dieu, affranchi les passions des digues qui les contenoient; ils ont préféré leur sagesse insensée, dégradé l'homme en prétendant l'élever, et substitué une égalité chimérique aux premiers principes de tout ordre social : aussi voyons-nous l'impossibilité où ils sont eux-mêmes de soutenir l'édifice monstrueux qu'ils ont élevé, de maintenir le pouvoir qu'ils ont usurpé (1). Ils se sont éloignés de leur Dieu et de leur roi, ils ont fui le repos et la prospérité que ces deux autorités leur assuroient; et comme il est dit dans l'écriture, ils ont allumé un incendie dont ils ne peuvent plus arrêter les progrès: *Si verò me regem vobis constituistis, venite et sub umbrâ meâ requiescite; si autem non vultis, egrediatur ignis de rhamno et devoret cedros Libani* (2).

Pour nous, N. T. C. F., qui mettons toute notre confiance dans le Très-Haut, préparons, hâtons le retour des miséricordes célestes, et la conversion des cœurs par la pratique des vertus chrétiennes, en nous montrant par-tout fidèles à notre foi (3). Ce ne

---

(1) Sapientia enim hujus mundi stultitia est apud Deum : scriptum est enim, comprehendam sapientes in astutia eorum. *Ad Corint.* 1, *c.* 3, *v.* 19.

(2) Jud. c. 9. v. 18.

(3) In omnibus exibeamus nosmetipsos, sicut Dei ministros, in multâ patientiâ, in tribulationibus, in necessitatibus, in angustiis, in plagis, in carceribus, in laboribus, in vigiliis, in jejuniis, in captivitate, in scien-

sont point des armes matérielles; mais Dieu fait leur force, et les fait triompher des plus grands obstacles (1).

Demeurons inébranlables dans notre foi; restons fermement attachés au dépôt des vérités saintes, dont l'église est l'infaillible interprête. Tenons-nous intimement attachés au saint siège comme au centre de l'unité catholique. Je vous ai fait connoître l'enseignement des premiers pasteurs de l'église de France par mes coopérateurs, qui, dans ces tems dificiles, se sont montrés si dignes de votre confiance et de la mienne. Je vous ai transmis les décisions et les avis paternels du souverain pontife, comme devant être la régle de votre conduite.

C'est la foi qui sera le fondement solide de notre confiance au milieu des tribulations, de notre résignation aux afflictions que Dieu nous envoie, de notre constante fidélité à tous nos devoirs. C'est la foi qui nous donnera la force d'opposer la vérité à la calomnie, le silence aux injures, le courage à la persécution. C'est enfin, et principalement

---

tia, in longanimitate, in suavitate, in spiritu sancto, in charitate non fictâ, in verbo veritatis, in virtute Dei, per arma justitiæ à dextris, à sinistris. Ad Corint. 2. cap. 6. v. 4. et 5.

(1) Arma militiæ nostræ non carnalia sunt, sed potentia Deo ad destructionem munitionum. Ad Cor. 2. cap. 10. v. 4 et 5.

la charité, qui doit préparer les voies du Seigneur.

Vous savez, N. T. C. F., qu'en vain nous nous flatterions d'obtenir le pardon de nos fautes, si nous ne pardonnons pas nous-mêmes. Travaillons donc à bannir de nos cœurs toute animosité, toute zizanie; nourrissons-y l'amour de nos frères. Dans tous les tems, les passions des hommes sont une source féconde de division; mais c'est sur-tout dans les tems de trouble et de discorde; c'est lorsque l'esprit de la religion est plus affoibli, que les mêmes passions exercent plus d'empire. Je sais qu'alors, plus que jamais, elles se colorent des motifs de la justice et du zèle; mais gardons-nous de leurs pièges; montrons-nous dignes de la cause de la vérité que nous sommes appellés à défendre, en nous renfermant dans son enceinte, en évitant de la souiller par le contact de nos préjugés, par le ressentiment des maux que nous souffrons pour elle, par le regret de nos sacrifices, par les mouvemens de notre amour-propre, par les illusions d'un zèle inconsidéré. Gardons-nous de tout excès; la vraie sagesse les réprouve; les exagérations du zèle sont plus propres à refroidir la ferveur qu'à la nourrir; elles produisent des scandales ou les augmentent. Loin de convaincre, loin de rapprocher du joug de la loi de Jesus-Christ nos fréres égarés, elles accroîtroient leurs résistances, ou répandroient l'amertume sur leur retour.

Ne mettons point de bornes à notre zèle, lorsqu'il s'agit de défendre la vérité, de nous garantir des pièges de ses ennemis ; mais ne perdons jamais de vue qu'ils sont nos fréres, si nous voulons éviter le reproche fait par Jesus-Christ même aux enfans de Zébédée. *Vous ne savez pas quel est l'esprit qui vous guide. Nescitis cujus spiritûs estis.* Reposons-nous sur le Ciel du soin de ses vengeances; laissons à ceux que Dieu a préposés sur nous, le glaive qu'il leur a confié; sondons-nous nous-mêmes pour réparer nos torts, et réservons pour nos frères l'exercice de l'indulgence, les douces fonctions de la charité. Ce seroit même renouveller parmi nous nos malheureuses dissentions ; ce seroit perpétuer et aggraver nos maux, que de nous consumer en de vaines récriminations, en d'odieuses personnalités : ce ne sont point là les armes du chrétien. Les plaies de la France ne peuvent se guérir que par un retour sincère à Dieu, par la pratique des vertus religieuses; et la première, le complément de toutes les autres, est la charité.

Sans elle nos bonnes œuvres, nos vertus, nos afflictions, notre pénitence seroient infructueuses. Elle comprend, vous le savez, N. T. C. F., les deux dispositions du premier de tous les préceptes, de celui qui nous ordonne, pour obtenir *la vie*, d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et notre prochain comme nous-mêmes (1). Elles sont insépara-

---

(1) Saint Jean, chap. 15, v. 21.

bles, et leur pratique est en même-tems le moyen le plus efficace de notre salut, le gage et l'annonce de notre union dans le sein des béatitudes, dans Dieu et avec Dieu. *Ut omnes unum sint, sicut tu pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint.*

Que la grace, la miséricorde et la paix du père céleste et de Jesus-Christ-Notre-Seigneur, soient avec vous dans la vérité et dans la charité. *Sit vobiscum gratia, misericordia, pax à Deo patre et à Christo Jesu filio Patris, in veritate et charitate.* (Epist. S. Joan. 22. v. 3).

Donné à Soignies, en Brabant, le 10 Février 1792.

† JER. MAR. archev. de Bord.

---

[0]